

DE LA RUE À L'EMPLOI : UN ACCOMPAGNEMENT QUI RECONNECTE À L'AVENIR

CLUB DE PRÉVENTION
D'ÉPERNAY



PRÉSENTE



Depuis plus de sept ans, le Club de Prévention d'Épernay mobilise ses compétences au service de l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus fragilisées. Vendanges Partagées, AMBITIONS, CEJ-JR, autant d'expérimentations qui ont permis de repenser l'accès à l'emploi pour celles et ceux qui s'en sentent exclus. Dans cette continuité, l'association a été désignée lauréate dans la Marne d'un Appel à Manifestation d'Intérêt portant sur l'Offre de Repérage et Remobilisation (O2R). C'est ainsi qu'est né en décembre 2024 le dispositif « De la Rue à l'Emploi ».

Déployé sur les territoires d'Épernay, Sézanne, Vitry-le-François et Châlons-en-Champagne, ce dispositif vise à remettre en mouvement les personnes durablement éloignées de l'emploi, qu'elles ne soient pas ou plus inscrites auprès de France Travail. Il s'adresse à un public varié : jeunes en difficulté, adultes en situation de précarité, habitants de quartiers prioritaires, personnes vivant en milieu rural isolé, bénéficiaires de minima sociaux ou encore personnes en situation d'errance sociale. Programmé sur trois ans, le dispositif accompagnera 135 personnes par an, avec un seul objectif final : faciliter l'accès à une insertion sociale et professionnelle durable.

Repérer et remobiliser les personnes éloignées de l'emploi



Un accompagnement progressif

Chaque personne bénéficie d'un suivi sur mesure, coordonné par un référent social, organisé en trois temps clés :

- **le repérage**, par des rencontres et échanges de proximité,
- **la remobilisation**, avec des outils concrets pour lever les freins au retour vers l'emploi,
- **le co-accompagnement**, en lien étroit avec France Travail lorsque la reprise de parcours s'amorce.

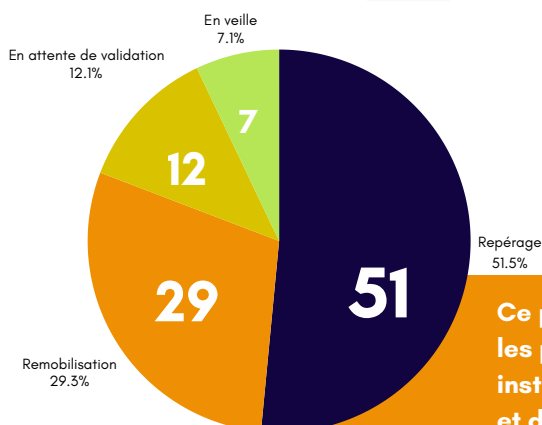
Les premiers mois montrent que l'accès aux droits, la santé, la mobilité, le logement, la confiance en soi, la maîtrise des savoirs de base, le numérique et la réduction de l'isolement social sont les principaux obstacles à lever. Les premières actions collectives n'ont réellement débuté qu'en juin, signe d'un travail préalable de mise en confiance et de reconstruction sociale. Avant l'emploi, il y a l'humain. Le temps nécessaire pour reconstruire est une donnée assumée de la méthodologie.

Un 1er bilan chiffré encourageant

Depuis la mise en œuvre du dispositif, les équipes ont mené un travail d'aller-vers constant dans la rue, les accueils de jour et auprès des partenaires associatifs et institutionnels. Cet investissement humain se traduit aujourd'hui par un premier bilan significatif.

Actuellement, les équipes enregistrent déjà depuis le début d'année 99 personnes accompagnées.

Répartition des personnes accompagnées par phase d'accompagnement



Ce premier bilan illustre une réalité forte. Grâce au lien créé sur le terrain, les personnes qui n'étaient plus en contact depuis longtemps avec les institutions se remobilisent petit à petit. Le travail se poursuit, avec patience et détermination. De la Rue à l'Emploi n'est pas une promesse rapide, c'est une opportunité pour chacune et chacun de retrouver une place, un rythme, un avenir.

Nombre total de personnes accompagnées : 99

Répartition par étapes du parcours :

- 51 en phase de repérage
- 29 en phase de remobilisation
- 12 en attente de validation d'intégration
- 7 en veille

Ventilation par territoires :

Châlons-en-Champagne

- 0 personne accompagnée à ce stade

Vitry-le-François

- 18 personnes accompagnées dont 1 en attente d'être sûre de rentrer sur le dispositif
- 17 sans hébergement : 10 en repérage, 4 en remobilisation, 2 en attente et 1 en veille

Épernay

- 67 personnes accompagnées sans hébergement
- 36 en repérage
- 17 en remobilisation
- 6 en veille
- 8 en attente

Sézanne

- 14 personnes accompagnées sans hébergement
- 5 en repérage
- 7 en remobilisation
- 2 en attente

Comment les personnes arrivent-elles jusqu'à nous ?

Les orientations proviennent principalement du repérage de terrain par les éducateurs, des partenaires sociaux de l'hébergement et de la santé, du bouche-à-oreille.

Freins accompagnés

Les problématiques travaillées pour lever les freins sont diverses : santé dont addictions, logement et sécurité résidentielle, droits sociaux et ressources financières, mobilité réduite, savoirs de base, l'appréhension du numérique, les difficultés en lien avec l'isolement et la faible estime de soi.